

## La générosité des Français pèse 8,5 milliards d'euros

La deuxième édition du panorama de la générosité de la Fondation de France, que La Croix publie en exclusivité, a calculé le montant de toutes les formes de dons. Si le montant des dons émanant des particuliers représente la part la plus importante, celui des entreprises progresse.

C'est un élan qui continue de grandir. Selon le deuxième panorama de la générosité de la Fondation de France, les Français ont donné au moins 8,5 milliards d'euros en 2019, d'après les derniers chiffres disponibles. Soit 1 milliard de plus qu'en 2015, lors de la première édition de ce baromètre (1), le seul à fournir une estimation de la plupart des formes de dons, qu'ils soient déclarés ou non, émanant de particuliers ou d'entreprises, et quel que ce soit le mode de collecte. *« L'augmentation est significative et montre l'envie de chacun d'agir, à rebours des discours ambiants sur le repli de la société »*, estime Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France.

La générosité dont font preuve les particuliers représente toujours la majorité des dons, soit 5 milliards d'euros, ce qui pèse pour 59 % du total des montants en 2019. Les dons déclarés aux impôts, en hausse régulière et importante jusqu'en 2016, puis en baisse en 2017 avec le passage de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), sont à nouveau en hausse, avec 2,787 milliards d'euros pour les dons déclarés dans le cadre de l'impôt sur le revenu et 154,4 millions dans le cadre de l'IFI.

Mais, signe d'inquiétude déjà confirmée dans les études de Recherches et solidarités, *« le nombre de donateurs baisse de façon continue »*, passant de 5,7 millions de foyers fiscaux donateurs dans le cadre de l'impôt sur le revenu en 2015 à 4,9 millions en 2019. Et la baisse est plus notable encore pour l'impôt sur la fortune, avec près de 27 000 donateurs IFI en 2019, contre 51 362 pour la dernière année de l'ISF en 2017. L'augmentation de ces dons déclarés aux impôts est donc entièrement portée par l'augmentation du montant du don moyen par foyer, qui est passé de 450 € en 2015 à 560 € en 2019. Corollaire : le don est souvent une affaire de foyers aisés. Ceux déclarant plus de 60 000 € de revenus représentent 23 % des donateurs et 43 % des montants déclarés.

*« L'autre point notable concernant la générosité privée, analyse Axelle Davezac, c'est l'augmentation très importante des libéralités, c'est-à-dire des legs, donations et assurances-vie, qui représentent 1,35 milliard d'euros, ce qui est considérable si on sait qu'il y a dix ans c'était très peu développé. »* Toutefois, note l'étude, *« les legs et autres libéralités demeurent extrêmement concentrés sur un nombre réduit d'organisations : 17 organisations reçoivent en moyenne plus de 10 millions d'euros par an, et recueillent 73 % du montant global des libéralités. »*

Ces deux vecteurs de la générosité privée surpassent toujours de loin les dons non déclarés au fisc (soit 727 millions d'euros), qui comprennent notamment 372 millions de dons aux cultes,

91 millions de quêtes sur les voies publiques ou dans des endroits privés, et 200 millions de dons divers. En particulier, les nouvelles formes de collecte, en pleine diversification, restent très minoritaires en termes de sources de dons, qu'ils soient déclarés ou non. Ainsi, en 2019, le financement participatif ou crowdfunding a permis de collecter 79,6 millions d'euros de dons - en dons déclarés et non déclarés - pour environ 15 000 projets. Soit une croissance de 58 % entre 2015 et 2019, qui devrait vraisemblablement se confirmer en 2020, année d'augmentation des dons en période de Covid. La générosité dite embarquée, qui désigne l'ensemble des microdons effectués en arrondissant son achat en caisse ou sur Internet, son salaire à la fin du mois ou le solde de son compte bancaire, représente encore moins, de l'ordre de 7,4 millions d'euros en 2019.

En revanche, des formes moins connues comme la collecte organisée lors d'événements commencent à émerger. En 2019, le marathon organisé par Z Event au profit de l'Institut Pasteur, qui réunit des amateurs de jeux vidéo, a ainsi permis de collecter à lui seul 3,5 millions d'euros. De même, les dons « sans bourse délier », qui permettent de rapporter de l'argent à une organisation par un simple visionnage publicitaire, par l'abandon de points de fidélité à leur profit ou par l'utilisation d'un moteur de recherche solidaire sur Internet, ont rapporté 8 millions d'euros. À l'inverse, les dons en nature des particuliers (nourriture, vêtements, meubles, mais aussi droits d'auteurs ou brevets...) représentent une ressource considérable. « *Selon les comptes d'emploi des ressources de 54 organisations étudiées, on peut évaluer à 598 millions d'euros a minima les dons en nature en 2019* », note le rapport qui estime que « *les banques alimentaires, le Secours populaire et les Restos du coeur restent les principaux bénéficiaires* ».

Enfin, « *une des grosses évolutions de ce panorama, c'est la montée en puissance du mécénat d'entreprise* », note Axelle Davezac. Entre 2010 et 2019, le montant des dons déclarés au titre du mécénat, qui permet une réduction d'impôt de 60 % de la somme, a augmenté de 119 %, pour atteindre 3,5 milliards d'euros, dont près de 2,2 milliards ont été déclarés au fisc et 1,35 milliard non déclaré. Le potentiel reste énorme puisque, en moyenne, les entreprises y consacrent moins de 0,05 % de leur chiffre d'affaires, soit dix fois moins que le plafond fiscal.

Autre fait notable : alors qu'en 2010, seules 28 174 entreprises déclaraient des dons à l'administration fiscale, en 2019, ce sont plus de 104 000 qui le font. Et si les grandes firmes restent les moteurs de ce mouvement, le nombre de TPE déclarant des dons a été multiplié par quatre entre 2010 et 2019, année où elles représentaient deux entreprises mécènes sur trois. « *Ce n'est plus du tout une pratique de niche, et même les petites entreprises s'y mettent, souvent pour soutenir une cause locale* », reprend Axelle Davezac. Reste cependant à les fidéliser : « *Si plus de 11 600 entreprises supplémentaires ont déduit des dons en 2018 par rapport à 2017, détaille le panorama, près de 30 000 entreprises qui étaient mécènes en 2017 n'ont pas renouvelé de déduction au titre du mécénat en 2018.* »